

LA DIGLOSSIE COMME MARQUE LINGUISTIQUE DE LA POLYPHONIE DANS L'ÉNONCÉ JOURNALISTIQUE ALGÉRIEN : CAS DU TAMAZIGHT ET DU FRANÇAIS

Riadh MONIR

Université Heinrich Heine Düsseldorf, Allemagne

ORCID iD : [0009-0005-0894-5636](https://orcid.org/0009-0005-0894-5636)

monimoniriadh@gmail.com

Aouda MAZOT

Université Mustapha Stambouli Mascara, Algérie

ORCID iD : [0009-0007-1754-9752](https://orcid.org/0009-0007-1754-9752)

oudamzt00@yahoo.fr

&

Rolf KAILUWEIT

Université Heinrich Heine Düsseldorf, Allemagne

ORCID iD : [0000-0002-8795-2121](https://orcid.org/0000-0002-8795-2121)

kailuwei@hhu.de

Résumé : Cette étude a pour objectif d'analyser le phénomène de la diglossie, qui caractérise les pratiques langagières des locuteurs algériens. Ce phénomène sociolinguistique révèle une pluralité de langues et de voix au sein du même discours. Nous avons décidé d'étudier la diglossie dans la presse écrite algérienne, étant donné que cette dernière est le miroir de la société, elle est le reflet des différentes mutations, sociales qu'elles soient ou linguistiques, qui se passent dans la société algérienne. Les résultats obtenus montrent que l'énoncé journalistique algérien se caractérise par une pluralité de langues, ce qui engendre une pluralité de discours, due à la pluralité des voix qui coexistent au sein du même énoncé.

Mots-clés : Diglossie ; Polyphonie ; Énoncé ; Locuteur ; Énonciation.

DIGLOSSIA AS A LINGUISTIC MARK OF POLYPHONY IN THE ALGERIAN JOURNALISTIC STATEMENT: THE CASE OF TAMAZIGHT AND FRENCH

Abstract: the aim of this study is to analyze the phenomenon of diglossia, which characterizes the language practices of Algerian speakers. This sociolinguistic phenomenon reveals a plurality of languages and voices within the same discourse. We decided to study diglossia in the Algerian written press, given that the latter is the mirror of society, reflecting the various changes, both social and linguistic, that are taking place in Algerian society. The results obtained show that the Algerian journalistic statement is characterized by a plurality of languages, which generates a plurality of discourses, due to the plurality of voices that coexist within the same statement.

Keywords : Diglossia; Polyphony; Statement; Enunciator; Enunciation.

Introduction

La diglossie est un phénomène sociolinguistique présent dans la société algérienne. Elle existe dans les pratiques langagières quotidiennes, dans les pratiques administratives, à l'école et dans les médias, dont la presse écrite. Notre étude vise à parcourir l'ampleur de la diglossie en Algérie, et son reflet sur les pratiques journalistiques. Une analyse linguistique va nous permettre de déceler les mécanismes d'articulation des langues et des voix au sein du même énoncé journalistique. Notre étude s'inscrit dans le cadre de la polyphonie linguistique et celui de la sociolinguistique urbaine. Nous allons nous appuyer sur les travaux de Ducrot (1984), qui atteste que l'énoncé contenant une multitude de voix est considéré comme un énoncé polyphonique. Nous nous appuyons sur Lorda et Zaballbeascoa (2012), qui confirment que la diversité linguistique au sein d'un énoncé crée le caractère polyphonique au sein de cet énoncé. Notre étude s'inspire des travaux de Nølke (2017), qui affirme que la diversité des points de vue rend un énoncé polyphonique, pour procéder, linguistiquement, à la polyphonie et au traitement polyphonique de la diglossie au sein de l'énoncé journalistique algérien. Nous allons nous appuyer sur les travaux de Ferguson (1959) et Fishman (1967), qui prouvent que la cohabitation de deux langues dans une société est une situation diglossique, afin d'étudier la situation diglossique en Algérie. Après toutes ces considérations, nous pouvons poser la question suivante : comment s'articule la polyphonie dans un énoncé diglossique et comment la pluralité de langue peut-elle révéler une pluralité de voix au sein du même énoncé ? A travers cette recherche, nous voulons mettre à l'épreuve l'idée de la présence d'énonciateur(s) autre (s) que le locuteur journaliste. Ces énonciateurs seraient responsables des différents points de vue qui découlent de l'usage de fragments ou de segments d'une langue autre que celle de l'énoncé. Nous pourrions dire, aussi, que la diglossie pourrait provoquer une nouvelle voix polyphonique au sein de l'énoncé journalistique algérien.

Notre démarche est qualitative, nous devons nous appuyer sur un corpus fort en vertu de présence diglossique, nous avons opté pour des énoncés journalistiques issus de *la dépêche kabyle* et *le jour d'Algérie*. Ces deux journaux utilisent un français courant et simple, avec l'omniprésence d'énoncés de fragments en langue tamazight. Dans ce travail, nous allons essayer d'analyser, en premier lieu, les énoncés que nous avons choisis et de voir leur caractère diglossique. Ensuite, nous allons aborder les énoncés en tamazight sous l'angle de la théorie de polyphonie de Ducrot (1984), afin de voir comment la pluralité de langue, dans un énoncé, peut elle être due à une pluralité de voix. Pour ce faire, nous allons passer par les étapes suivantes : le repérage des énoncés en tamazight ; le classement et la catégorisation de ces énoncés ; l'interprétation de ces énoncés en fonction des principes de la théorie de la polyphonie linguistique.

1. La polyphonie

Le lexème “polyphonie” se subdivise en deux parties :

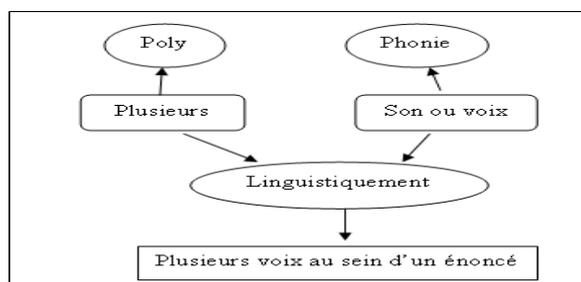


Figure N°01 : polyphonie.

“poly” signifie plusieurs et “phonie” désigne le son ou la voix. En linguistique, le phénomène de la polyphonie désigne l’existence des voix dans un énoncé journalistique. Ducrot définit la polyphonie selon la théorie Bakhtinienne¹ : «il y a toute une catégorie de textes, et notamment de textes littéraires, pour lesquels il faut connaître que plusieurs voix parlent simultanément, sans que l’une d’entre elles soit prépondérante et juge les autres ». (Ducrot, 1984 : 171). Au sein d’un énoncé, il y a un nombre de voix, qui interagissent au même moment, notant que ces voix ont la même considération. Lorda et Zabalbeascoa (2012 : 206) pensent aussi que: «Bakhtin (1981: 272) considers all speech utterance as heteroglot since they partake of different-languages. At the same time, they are polyphonic, that is, resonating with *many voices*». Bakhtine constate qu’au sein de l’énoncé réside une pluralité de voix. En outre, Nølke (2017: 36) définit la polyphonie comme suit : « it is widely recognised that in most cases texts communicate many different points of view attributable to various speech participants. The normal situation is that two or more voices are heard in the same text; texts are polyphonic ». La plupart des énoncés exposent des points de vue, ces derniers découlent de plusieurs locuteurs, mais au sein d’un énoncé, il existe au moins deux voix.

La théorie de la polyphonie linguistique ou énonciative est fondée sur la distinction entre le sujet parlant, le locuteur et l’énonciateur. La réflexion ducrotienne part d’un postulat autre que celui de la théorie classique de l’énonciation et qui s’appuie sur l’unicité du sujet parlant. Ducrot (1984) voit que le sujet parlant est un individu ou un être du monde, c’est le producteur effectif de l’énoncé, alors que le locuteur serait un être du discours, que l’énoncé désigne comme responsable et à qui on impute toute responsabilité énonciative du contenu sémantique exprimé par l’énoncé et même les points de vue qui en découlent. Le nombre de points de vue déterminent le nombre de voix qui traversent le discours du locuteur et détermine donc le nombre d’énonciateurs dont l’un pourrait coïncider avec la voix du locuteur.

2. La diglossie

La diglossie est l’usage de la deuxième langue sans ignorer la première dans une société, chacune des langues possède son domaine d’usage. Prudent (1981) atteste la chronologie du terme diglossie, comme suit :

¹ Un théoricien et un savant russe, qui a travaillé sur la polyphonie.

Si l'on en croit JARDEL et VALDMAN (1979), le terme diglossie devrait être attribué à l'helléniste français Jean PSICHARI, qui l'aurait vulgarisé dans un article du *Mercur* de France en 1928. Suivant cette piste (proposée laconiquement par FERGUSON en 1959) nous sommes remontés jusqu'en 1885, date de la parution des *Essais de grammaire néo-grecque* du même PSICHARI, essais dans lesquels il annonce qu'il reprend le mot diglossie à un certain M. ROÏDIS qui avait publié un article dans la revue *Acropolis*, quelques mois auparavant.

Prudent (1981 :15)

Selon Fergusson (1959), la diglossie est :

[...] relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another speech community, which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any sector of the community for ordinary conversation.

Fergusson (1959: 336)

En faisons recours à la traduction de cette citation faite par Prudent (1981), on obtient que :

La DIGLOSSIE est une situation linguistique relativement stable dans laquelle, en plus des dialectes premiers de la langue (qui peuvent comprendre un standard ou des standards régionaux), il existe une variété superposée très différente, rigoureusement codifiée (souvent plus complexe du point de vue de la grammaire), qui est le support d'un recueil imposant et considérable de textes littéraires provenant d'une époque antérieure ou d'une communauté linguistique étrangère, qui est largement apprise par le biais de l'école, et qui est utilisée pour la plupart des textes écrits et des discours formels, mais qui n'est jamais utilisée — dans quelque segment de la société — pour une conversation ordinaire. »

Prudent (1981 :22)

La diglossie est une situation linguistique stable en matière de cohabitation des deux langues. Celle-ci se caractérise par l'usage d'une deuxième langue, qui est enseigné à l'école, en plus du dialecte local ; cette deuxième langue peut être issue d'une localité étrangère, comme elle peut être une langue ancienne, elle est utilisée dans les textes écrits tel que: les articles journalistiques et les discours formels, mais elle ne peut pas couvrir les besoins langagiers de tous les domaines et de toutes la société, en d'autres termes, on peut négliger cette deuxième langue et utiliser le dialecte local, afin de discuter à propos de certain domaine.

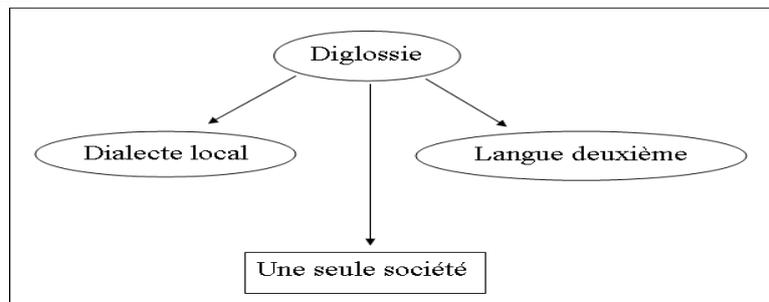


Figure N°02 : définition de diglossie selon Ferguson (1959).

En donnant deux exemples, Fishman (1967), explique la diglossie ainsi :

Below the level of nationwide functioning there are many more examples of stable diglossia co-occurring with widespread bilingualism. Traditional (pre-World War I) Eastern European Jewish males communicated in Hebrew (H) and Yiddish (L), In more recent days their descendents have continued to do so adding to their repertoire a Western language (notably English) for *intragroup* communication as well as in domains of *intergroup* contact (Fishman, 1965c; Weinreich, 1951, 1953; 1962).² A similar example is that of upper and upper middle class males throughout the Arabic world who use classical (koranic) and vernacular (Egyptian, Syrian, Lebanese, Iraqui, etc.) Arabic and, not infrequently, also a Western language (French or English, most usually) for purposes of *intragroup* scientific or technological communication (Blanc, 1964; Ferguson, 1959; Nader, 1962). »

Fishman (1967 : 31)

Fishman (1967) explique le phénomène de la diglossie par un exemple inspiré du monde arabe ; c'est à propos des langues aux pays arabes tel que : le Liban et la Syrie, ces pays ont leur langue arabe utilisée dans la vie courante, en revanche on utilise d'autres langues à l'instar de l'anglais, pour aborder le domaine de l'informatique.

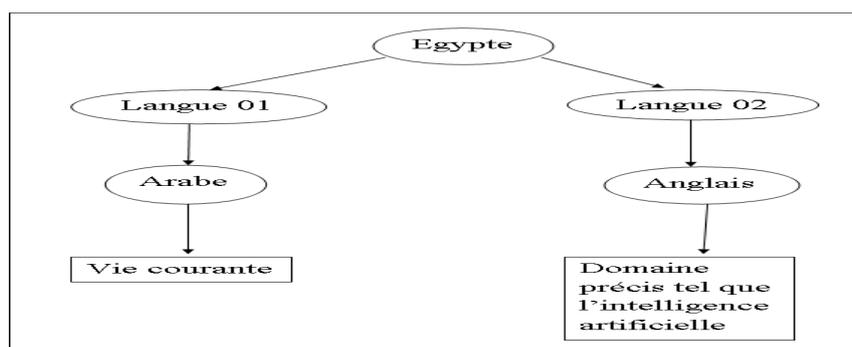


Figure N° 03 : exemple d'un phénomène diglossique selon Fishman (1967).

L'anglais fait l'objet de la deuxième langue, qui s'ajoute, en dépit du dialecte local ou de la langue vernaculaire, pour certaines finalités assez précises, tel que : l'aisance communicationnelle avec les locuteurs d'une autre nationalité, ou bien la couverture des lacunes lexicales dans la langue vernaculaire.

3. Le corpus

En vue d'obtenir des résultats fiables, nous avons opté pour plusieurs journaux algériens, dont un est berbère et l'autre est francophone : *La dépêche kabyle* ; *Le jour d'Algérie* ; les articles que nous avons choisi, pour les analyser, sont :

- - **PRINTEMPS BERBÈRE 20 avril 1980 - 20 avril 2019 Tizi-Ouzou commémore son printemps.**
 - - *Ça a marché à Béjaïa aussi «Mazalagh d'Imazighen».*
 - - *M'Chedallah Toute une symbolique.*
 - - *Boumerdès En hommage aux martyrs du Printemps noir.*
- Enoncé journalistique tiré du journal *le jour d'Algérie*, qui est publié le 19/07/2019 :
- - **Les Béjaouis continuent la marche vers une République nouvelle.**

Nous avons choisi le présent corpus pour le français standard et simple qui est utilisé, nous avons aussi opté pour des articles issus d'un journal berbère et un journal francophone utilisant, principalement, le français et le tamazight, pour l'omniprésence du phénomène de la diglossie (français/berbère) au sein de ces derniers.

4. Étude de «*Ulac smah ulac*»

«*Ulac smah ulac*» est un énoncé rapporté par le journaliste-locuteur, mais la responsabilité énonciative de cet énoncé est imputé à l'énonciateur original, qui est les manifestants. «*Ulac smah ulac*» est employé dans un énoncé francophone, qui s'intitule **PRINTEMPS BERBÈRE 20 avril 1980 - 20 avril 2019 Tizi-Ouzou commémore son printemps**. L'énoncé «*Ulac smah ulac*» est en juxtaposition avec le reste de l'énoncé journalistique francophone, donc il y a :

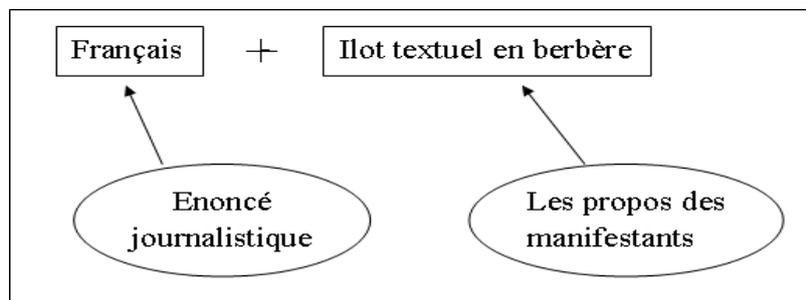


Figure N° 04 : étude diglossique de «*Ulac smah ulac*»

Le journaliste-locuteur préservé l'énoncé des manifestants, car celui-ci ne permet pas une dérivation ni de modification, puisqu'il est l'apparentage énonciatif de l'énonciateur-original. Le locuteur-journaliste a conservé cet îlot textuel dans son état original, pour montrer que la langue berbère est le moyen de revendication et de demande de droit. L'énoncé journalistique, qui s'intitule **PRINTEMPS BERBÈRE 20 avril 1980 - 20 avril 2019 Tizi-Ouzou commémore son printemps** présente deux voix polyphoniques. Il est certes que le locuteur-journaliste est l'être responsable énonciativement du contenu exprimé dans son énoncé, mais son effacement énonciatif donne l'illusion qu'il se retire de la scène pour donner la parole aux manifestants, donc le point de vue latent du locuteur-journaliste représente une voix cachée, alors que les manifestants berbères, le locuteur original de l'énoncé berbère «*Ulac smah ulac*», rapporté par le locuteur-journaliste, révèlent la présence d'une voix autres que celle du locuteur journaliste. Bien que la responsabilité soit imputée au locuteur représenté par les manifestants, le locuteur journalistique est le premier responsable du point de vue exprimé dans son article parce que c'est lui qui a rapporté cet énoncé.

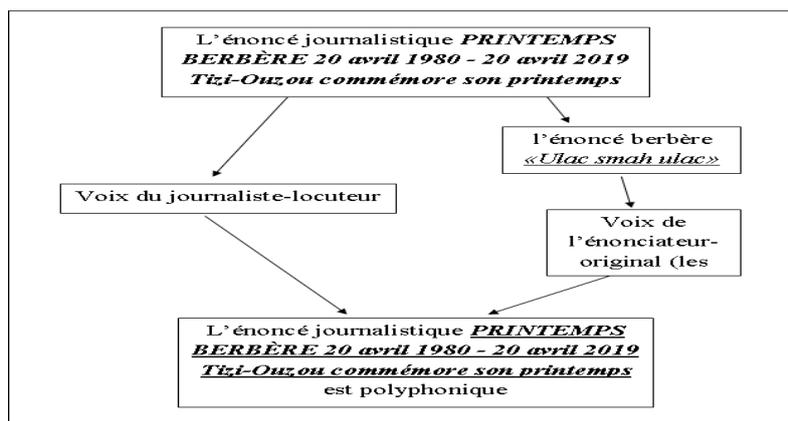


Figure N° 05: étude polyphonique de «*Ulac smah ulac*»

Donc, l'énoncé journalistique **PRINTEMPS BERBÈRE 20 avril 1980 - 20 avril 2019 Tizi-Ouzou commémore son printemps** comporte deux voix, celle du locuteur-journaliste et celle de l'énonciateur qui représente le locuteur original de 'énoncé rapporté

5. Etude de «*Anwi wigi, d Imazighen*»

Dans l'article journalistique intitulé **PRINTEMPS BERBÈRE 20 avril 1980 - 20 avril 2019 Tizi-Ouzou commémore son printemps**, nous avons repéré l'énoncé berbère «*Anwi wigi, d Imazighen*», cet énoncé est en juxtaposition avec le corps de l'énoncé journalistique francophone **PRINTEMPS BERBÈRE 20 avril 1980 - 20 avril 2019 Tizi-Ouzou commémore son printemps**, «*Anwi wigi, d Imazighen*» est imputé énonciativement au locuteur original, le corps de l'énoncé journalistique francophone, qui comporte l'îlot textuel «*Anwi wigi, d Imazighen*», est la responsabilité énonciative du locuteur-journaliste.

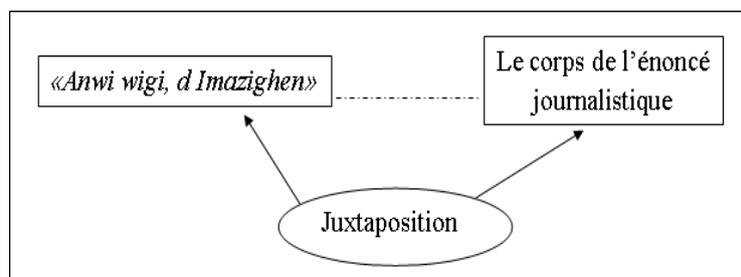


Figure N° 06 : étude diglossique de «*Anwi wigi, d Imazighen*»

Le locuteur-journaliste a gardé l'énoncé berbère «*Anwi wigi, d Imazighen*», pour la résistance, que ce dernier manifeste au sein de l'énoncé journalistique francophone **PRINTEMPS BERBÈRE 20 avril 1980 - 20 avril 2019 Tizi-Ouzou commémore son printemps**, et pour montrer que le moyen linguistique de la revendication des droits chez les kabyles est la langue berbère. L'énoncé journalistique algérien **PRINTEMPS BERBÈRE 20 avril 1980 - 20 avril 2019 Tizi-Ouzou commémore son printemps** est l'énonciation du locuteur-journaliste, donc il a une charge énonciative, alors le corps de l'énoncé journalistique algérien **PRINTEMPS BERBÈRE 20 avril 1980 - 20 avril 2019 Tizi-Ouzou commémore son printemps** représente la voix du locuteur-journaliste, en outre, l'énoncé berbère «*Anwi wigi, d Imazighen*», qui est au sein de l'énoncé journalistique, est

l'énonciation de locuteur original (les manifestants), cette énonciation représente, alors, une voix différente de celle du locuteur-journaliste

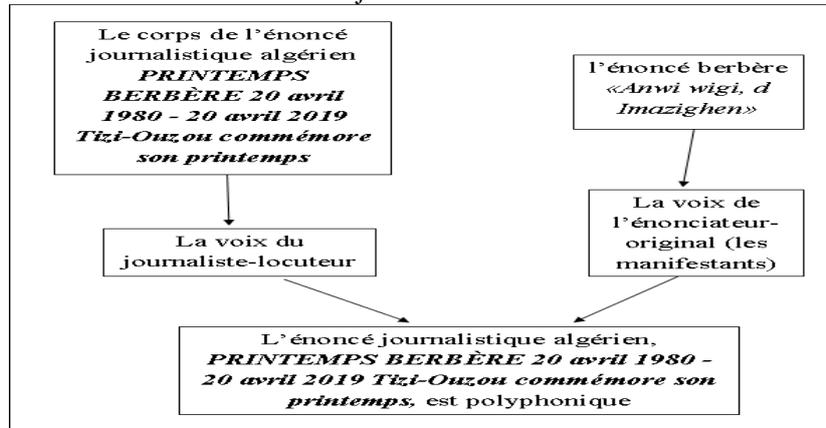


Figure N° 07 : étude polyphonique de «Anwi wigi, d Imazighen» .

La voix du locuteur original, qui se rencontre avec la voix du locuteur-journaliste, au sein de l'énoncé journalistique algérien francophone **PRINTEMPS BERBÈRE 20 avril 1980 - 20 avril 2019 Tizi-Ouzou commémore son printemps**, rend l'énoncé un discours polyphonique.

-Etude polyphonique de «Assa Azekka tamazight tella tella», «Mazalagh d imazighen»,

L'énoncé «Assa Azekka tamazight tella tella», «Mazalagh d imazighen» est intégré en proximité avec l'énoncé journalistique algérien *Ça a marché à Béjaïa aussi «Mazalagh d'Imazighen»* :

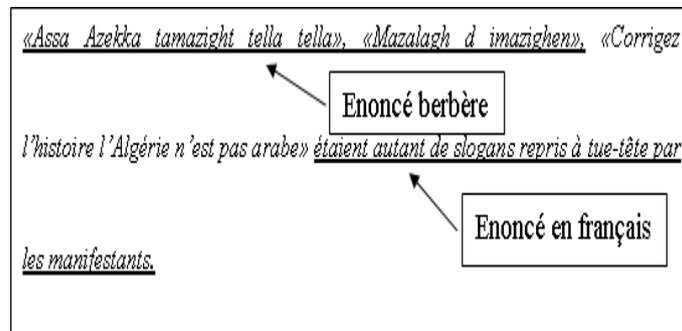


Figure N° 09 : étude diglossique de «Assa Azekka tamazight tella tella», «Mazalagh d imazighen»

L'énoncé berbère « Assa Azekka tamazight tella tella », «Mazalagh d imazighen» est protégé par les guillemets, car il est rapporté par le journaliste-locuteur, on impute la responsabilité énonciative de cet énoncé aux manifestants, qui sont linguistiquement l'énonciateur-original, alors que, le journaliste-locuteur est l'auteur-source du corps de l'énoncé journalistique algérien *Ça a marché à Béjaïa aussi «Mazalagh d'Imazighen»*. L'objet, que le journaliste-locuteur veut atteindre par l'attribution de l'énoncé «Assa Azekka tamazight tella tella», «Mazalagh d imazighen» dans son énoncé journalistique *Ça a marché à Béjaïa aussi «Mazalagh d'Imazighen»* est d'attester que la langue berbère est le moyen de la révolte pour les kabyles. Le corps de l'énoncé journalistique algérien *Ça a marché à Béjaïa aussi «Mazalagh d'Imazighen»* reflète la voix du journaliste-locuteur (voix 01), mais cet énoncé journalistique présente l'énoncé berbère «Assa Azekka

tamazight tella tella», «*Mazalagh d imazighen*», qui représente la voix des manifestants (l'énoncé berbère est l'énonciation de l'énonciateur-original voix 02). Donc, l'énoncé journalistique algérien *Ça a marché à Béjaïa aussi* «*Mazalagh d'Imazighen*» est polyphonique par la voix du journaliste-locuteur et par la voix des manifestants.

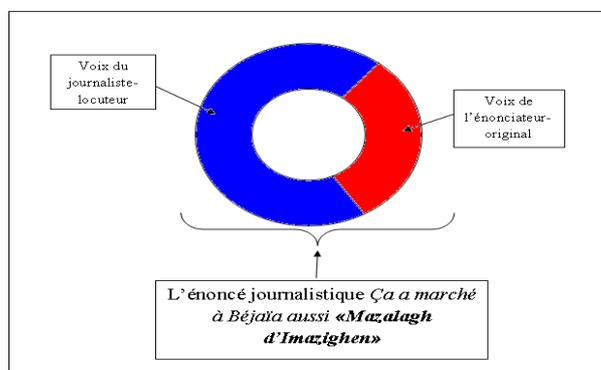


Figure N° 10 : étude polyphonique de «*Assa Azekka tamazight tella tella*», «*Mazalagh d imazighen*»

-*Etude polyphonique de «Naaya dhi del nevgha avedel», «1980/2001: ayath enif ghas echfut» :*

L'énoncé journalistique algérien *M'Chedallah Toute une symbolique* est rédigé en langue française, et qui comporte à la fois un énoncé en langue berbère, qui est «*Naaya dhi del nevgha avedel*», «*1980/2001: ayath enif ghas echfut*», ce dernier vient juste en adéquation avec le texte français (il est adapté avec le corps du texte français), il exprime l'opinion de son énonciateur, le journaliste-locuteur fait recours à cet îlot textuel «*Naaya dhi del nevgha avedel*», «*1980/2001: ayath enif ghas echfut*», pour véhiculer l'idée que la langue kabyle a une place prépondérante dans la société algérienne, et avec laquelle on peut scander.

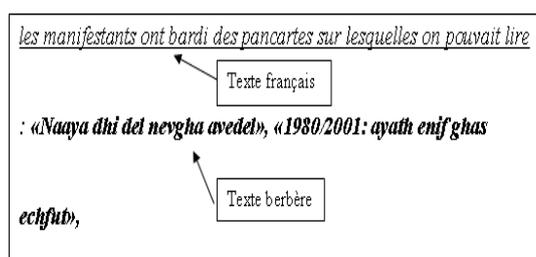


Figure N° 11 : étude diglossique de «*Naaya dhi del nevgha avedel*», «*1980/2001: ayath enif ghas echfut*».

Le journaliste-locuteur exprime, à travers son énoncé journalistique algérien *M'Chedallah Toute une symbolique*, son énonciation, cette dernière est la voix du journaliste-locuteur, en outre, l'énoncé journalistique algérien *M'Chedallah Toute une symbolique*, comprend un énoncé en langue berbère, qui tire son origine des manifestants kabyles, donc ces derniers sont l'énonciateur-original de l'énoncé «*Naaya dhi del nevgha avedel*», «*1980/2001 : ayath enif ghas echfut*», qui exprime sa propre voix.

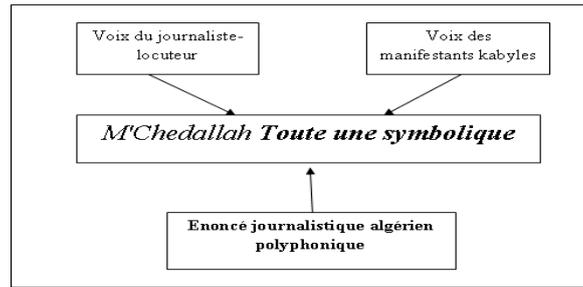


Figure N° 12 : étude polyphonique de «*Naaya dhi del nevgha avedel*», «1980/2001: *ayath enif ghas echfut*».

L'énoncé journalistique algérien *M'Chedallah Toute une symbolique* est polyphonique, puisqu'il contient deux voix (celle du journaliste-locuteur et l'autre des manifestants kabyles).

-Etude polyphonique de «*Mansussem ad g mhun*» :

On remarque que «*Mansussem ad g mhun*» préserve son contenu énonciatif et véhicule son propre opinion, qui est défendu par les manifestants, tout en étant indépendant du contenu énonciatif de l'énoncé journalistique algérien *Boumerdès En hommage aux martyrs du Printemps noir*, en revanche, les deux textes sont en accordement, ce qui donne une situation diglossique stable au sein de l'énoncé journalistique algérien. Le journaliste-locuteur fait recours à l'énoncé «*Mansussem ad g mhun*», pour attester que le moyen linguistique le plus courant de proclamer la justice chez les kabyles, est le berbère.

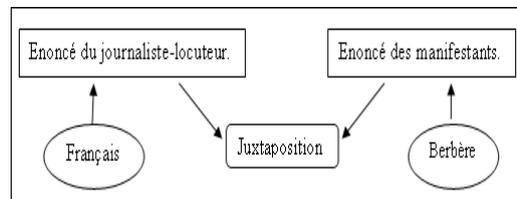


Figure N° 13 : étude diglossique de «*Mansussem ad g mhun*»

Le journaliste-locuteur a produit son énoncé journalistique algérien *Boumerdès En hommage aux martyrs du Printemps noir*, qui porte la voix de celui-ci, car le journaliste-locuteur garantit sa responsabilité énonciative envers son produit énonciatif. Par contre l'îlot textuel berbère «*Mansussem ad g mhun*» est le produit énonciatif des manifestants kabyles, en vers lequel ils assument leur responsabilité énonciative.

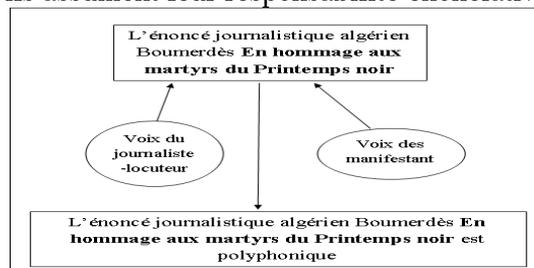


Figure N° 14 : étude polyphonique de «*Mansussem ad g mhun*».

Nous avons trouvé deux voix, celle du journaliste-locuteur et l'autre de l'énonciateur-original (les manifestants), au sein de l'énoncé polyphonique journalistique algérien *Boumerdès En hommage aux martyrs du Printemps noir*.

-Étude polyphonique de «*Anedou anedou alema yeghli udavu*»:

L'énoncé berbère «*Anedou anedou alema yeghli udavu*» crée une situation diglossique parfaite au sein de l'article journalistique algérien *Les Béjaouis continuent la marche vers une République nouvelle*, car l'énoncé berbère «*Anedou anedou alema yeghli udavu*» vient en rapprochement avec le corps du texte de l'article journalistique, il présente une diversité linguistique, dont la société algérienne se caractérise. L'énoncé journalistique algérien *Les Béjaouis continuent la marche vers une République nouvelle* est l'énonciation du journaliste-locuteur, à qui on doit accorder la responsabilité de l'énonciation, celle-ci symbolise la voix du journaliste-locuteur (voix 01), néanmoins l'énoncé berbère «*Anedou anedou alema yeghli udavu*» figure la voix de l'énonciateur-original, qui sont les manifestants dans l'article journalistique (voix 02).

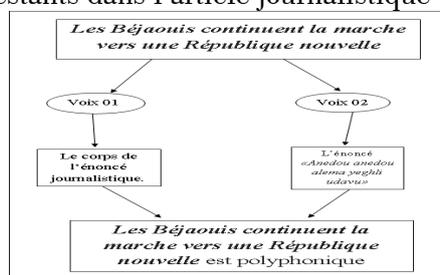


Figure N° 15 : étude polyphonique de «*Anedou anedou alema yeghli udavu*»

Nous constatons l'existence de deux voix au sein de l'énoncé journalistique algérien *Les Béjaouis continuent la marche vers une République nouvelle*, qui font de celui-ci un énoncé journalistique algérien polyphonique.

Conclusion

Vers la fin de ce travail, en passant par l'analyse diglossique du corpus choisi et par l'analyse polyphonique des marqueurs diglossiques au sein des énoncés journalistiques choisis; nous pouvons dire que l'existence du phénomène de la diglossie au sein de l'énoncé journalistique algérien, a une fonction polyphonique au sein de ce dernier, précisément, la diglossie polyphonise l'article journalistique algérien, lorsque le phénomène de la diglossie existe au sein de ce dernier (l'énoncé journalistique). La diglossie est un phénomène qui reflète la richesse linguistique de notre pays, mais reflète également les différentes civilisations qui ont traversé nos terres. La presse écrite ne peut que s'exprimer avec la langue du peuple, mais elle contribue également à la rencontre des différentes langues et à l'affrontement des discours qui en découlent pour donner lieu à un discours pluriel mais convergent, la cohabitation des différentes langues au sein du même énoncé reflète la coexistence harmonieuse, quoique divergente parfois, des différentes voix et qui représentent ses différents locuteurs.

Références bibliographiques

- Abderrezak, A. (2010). Langues maternelles et langues étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ? *Synergies Algérie* 11 : 121-125
- Authier-Revuz, J. (2020). La Représentation du Discours Autre Principes pour une description. Degruyter.
- Benamar, A. (1997). « Le statut polysémique du FLE dans l'enseignement/apprentissage en Algérie ». Les Cahiers de l'Asdifle n°8, Paris : Hachette, pp. 199-206.
- Ducrot, O. (1984). Le dire et le dit. Paris. Minuit.
- Ferguson, A. C. (1959). diglossia. *Word*. Vol 15.
- Fishman A, J. (1967). Bilingualism With and Without Diglossia; Diglossia With and Without Bilingualism. Yeshiva University.
- KHAOULA, T, I. (2004). L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. Open edition journals.
- Lorda, C et Zabalbeascoa, P. (2012). Spaces of polyphony, volumes 15 de Dialogue studies. John Benjamins Publishing.
- Maingueneau, D (1996). Les termes clés de l'analyse du discours. Paris. Éditions du Seuil.
- Nølke, H. (2017). Linguistic polyphony : the scandinavian approach : ScaPoLine. Brill.
- Prudent, L. (1981). Diglossie et interlecte. In: *Langages*, 15 année, n°61, 1981. Bilinguisme et diglossie. pp. 13-38